



**SERVICE NATIONAL UNIVERSEL**

# Quand la mission d'intérêt général préfigure les parcours des jeunes

En 2021, 15 000 jeunes avaient participé à un séjour de cohésion du Service national universel (SNU). En septembre 2022, plus d'un an après ces séjours, 69 % d'entre eux ont commencé ou terminé leur mission d'intérêt général (MIG), qui représente la seconde phase du SNU. Près d'une MIG sur deux a été réalisée dans les « corps en uniforme » (armée, police, gendarmerie ou pompiers), un tiers dans les associations et un sixième dans les collectivités territoriales ou établissements publics. On peut distinguer cinq types de MIG attirant des profils spécifiques de participants, et qui diffèrent au regard des activités réalisées et des structures d'accueil : les missions militaires, dans un autre corps en uniforme, d'animation (le plus souvent auprès d'enfants), d'aide et d'accueil, et enfin caritatives. Les missions réalisées dans un corps en uniforme répondent davantage que les autres aux attentes des jeunes participants.

**Thomas Venet,**  
chargé d'études  
et d'enquêtes statistiques,  
INJEP

**Samuel James,**  
chargé d'études  
et d'évaluation, INJEP

Second volet du Service national universel (SNU), la mission d'intérêt général (MIG) a pour objectif de développer la « culture de l'engagement » et de renforcer la responsabilité et l'autonomie des jeunes en les incitant à effectuer une ou plusieurs missions auprès d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'un « corps en uniforme » [encadré « Zoom sur » p. 2].

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a interrogé des jeunes ayant réalisé leur séjour de cohésion SNU en 2021 pour en savoir plus sur leur MIG [encadré « Méthode », p. 2].

En septembre 2022, 7 % d'entre eux sont en train de l'effectuer et 62 % l'ont terminée, dont 15 % qui ont demandé et obtenu la reconnaissance d'un engagement déjà réalisé [encadré « Repères », p. 3]. Un tiers n'ont pas commencé leur MIG : 6 % ont une MIG planifiée qui n'a pas encore démarré, et 26 % n'ont pas de projet de MIG. Ces derniers sont plus souvent des garçons, moins favorisés socialement et plus souvent en lycée professionnel [encadré « Zoom sur »].

Une MIG sur deux a été réalisée dans les « corps en uniforme » : 24 % dans l'armée, 19 % dans la police ou la gendarmerie et 7 % auprès des pompiers. Les associations (dont les clubs sportifs) accueillent pour leur part plus du tiers (34 %) des missions, et les collectivités territoriales ou établissements publics, 16 % [graphique 1, p. 3]. Au total, 60 % des participants se disent « très satisfaits » de leur MIG, et 33 % « plutôt satisfaits ». Ces résultats rejoignent largement ceux de l'enquête MIG 2020 (Francou, James, 2020).

La majorité des MIG se sont déroulées de façon discontinue (« perlée », 66 %), le plus souvent pendant les vacances scolaires (81 %) et les week-ends (64 %). Environ un quart des participants aux séjours de 2021 déclarent avoir dû renoncer à une MIG pour laquelle ils avaient été retenus, notamment à cause d'une incompatibilité avec leur emploi du temps professionnel ou scolaire (11 %), ou à cause de problèmes de transport pour se rendre sur le lieu de la MIG (7 %).



## ZOOM SUR

### Les freins à la réalisation de la MIG

26 % des participants aux séjours de cohésion du Service national universel n'ont pas de projet de mission d'intérêt général un an après. Près de la moitié d'entre eux déclarent ne pas avoir eu le temps de la réaliser et 44 % ne pas avoir trouvé une MIG correspondant à leurs attentes. Toutefois, les deux tiers (65 %) déclarent souhaiter réaliser une MIG. Les personnes qui n'ont pas de projet de MIG ont des profils assez distincts des participants dont la MIG est terminée, en cours de réalisation ou en projet. Ainsi, 30 % des garçons n'ont pas de projet de MIG, contre 22 % des filles. La filière et le niveau scolaire influent également fortement sur la réalisation de la MIG : 38 % des jeunes scolarisés en voie professionnelle n'ont pas de projet de MIG, contre 23 % des élèves des voies générales ; de même, 36 % des élèves qui déclarent avoir de mauvais résultats scolaires n'ont pas de MIG, contre 22 % de ceux déclarant de bons ou d'excellents résultats. La situation professionnelle de la mère joue un rôle important dans la probabilité de réalisation de la MIG : 32 % des participants dont la mère est inactive n'ont pas de MIG en projet, contre 24 % de ceux dont la mère est en activité. 29 % des participants dont la mère est employée, ouvrière, agricultrice ou commerçante n'ont pas de projet de MIG, contre 21 % de ceux dont la mère occupe une fonction de cadre ou une profession intermédiaire. Les problèmes de santé semblent également réduire les chances de réalisation de la MIG : 39 % des participants qui déclarent avoir un problème de santé limitant beaucoup leurs activités quotidiennes n'ont pas de MIG, contre 23 % de ceux qui ne déclarent aucune limitation. Enfin, avoir eu des informations sur la MIG durant le séjour de cohésion réduit la probabilité de ne pas faire la MIG. 29 % des participants qui disent ne pas avoir été informés sur la MIG au cours de leur séjour de cohésion n'ont pas de MIG en projet, contre 25 % de ceux qui disent avoir été informés [tableau 1, en ligne sur [www.injep.fr](http://www.injep.fr), rubrique « Publication »].



## méthode

### L'enquête SNU, un an après

Afin de mieux savoir comment sont réalisées les MIG et d'identifier les motivations et les freins à cette deuxième phase du SNU, l'INJEP a mené une enquête statistique auprès de jeunes volontaires qui ont fait leur séjour de cohésion en 2021, en les recontactant un an plus tard. Sur près de 15 000 jeunes participants aux séjours de cohésion en 2021, 8 000 ont été recontactés et interrogés entre le 16 août et le 16 septembre 2022 par le biais d'un questionnaire en ligne complété par une enquête téléphonique. 5 730 questionnaires valides ont été recueillis (soit 72 % de l'échantillon). Un calage sur marges (sur la base du sexe, de la voie de scolarisation, de la résidence en quartier de la politique de la ville ou en DROM) a été réalisé sur les réponses, afin de les rendre représentatives de l'ensemble des jeunes ayant participé aux séjours de cohésion en 2021.

Les résultats qui sont présentés ici reposent en partie sur une analyse textuelle portant sur la question ouverte « En quelques mots, pouvez-vous expliquer en quoi consistaient vos activités au cours de la MIG ? ». Cette analyse a été réalisée sur les réponses données par les participants dont la MIG est terminée ou est en cours de réalisation. 4 218 *verbatim* ont pu être intégrés à l'analyse textuelle (soit plus de 95 % des MIG terminées ou en cours, les 5 % restants étant des non-réponses ou des textes inexploitable). Ces *verbatim* ont été traités par le biais de la « méthode de Reinert » permettant d'établir une typologie sur la base du vocabulaire mobilisé de manière que les propos regroupés dans une catégorie soient aussi semblables que possible, tout en étant aussi différents que possible de ceux des autres groupes.

#### Entre corps en uniforme et activités du *care*<sup>1</sup> : les cinq types de MIG

Dans l'enquête, il était demandé aux jeunes d'expliquer en quelques mots en quoi consistaient leurs activités durant leur mission d'intérêt général. L'analyse

de ces *verbatim* permet de classer les missions [encadré « Méthode »] en cinq types [graphique 3 et exemples de *verbatim*, en ligne].

Les missions de type « militaire<sup>2</sup> » (28 % des MIG) sont réalisées auprès des trois armées ; les participants sont invités à se familiariser avec la vie sur les bases,

font du sport et manient des armes. Le type « autres corps en uniforme » (20 %) regroupe les missions qui se sont déroulées auprès de la police, de la gendarmerie ou des pompiers, lors desquelles les participants découvrent les métiers et les activités de la prévention et de la sécurité. Les MIG « animation » (20 %) sont relatives à l'encadrement d'enfants ou d'adolescents dans le cadre d'activités sportives ou de loisirs. Les missions « aide et accueil » (20 %) comportent des activités d'aide à la personne ou d'accueil dans les services publics ou les associations. Enfin, le type « caritatif » (11 %) regroupe les missions réalisées auprès d'associations visant à lutter contre la pauvreté, par exemple *via* la collecte, le tri ou la distribution de nourriture ou de vêtements.

#### Les MIG en uniforme attirent plus les garçons de voie professionnelle

Bien que les filles, qui représentent 62 % de l'ensemble des MIG entamées ou réalisées, soient majoritaires dans chaque type de MIG, leur part varie fortement selon les catégories : 54 % dans les MIG de type « militaire », contre 70 % dans les MIG de type « caritatif ». En effet, 43 % des filles se dirigent vers les MIG en uniforme (type « militaire » et « autres corps en uniforme ») contre 57 % des garçons (soit 14 points d'écart ; toutes choses égales par ailleurs, cet écart est de 12 points [tableau 3, en ligne]). Environ la moitié des jeunes ayant réalisé leur MIG ont un membre de leur famille élargie qui travaille dans un corps en uniforme. Ils choisissent légèrement plus souvent des missions dans les corps en uniforme que les jeunes n'ayant pas de parents ou proches exerçant dans ce domaine (51 % contre 46 %). Enfin, les jeunes scolarisés en voie professionnelle sont 58 % à choisir une mission dans les corps en uniforme (notamment dans la police, la gendarmerie et les pompiers), contre 47 % des jeunes en voie générale ou technologique. De la même façon, les élèves qui déclarent avoir des résultats scolaires « mauvais » ou « pas très bons » se dirigent pour 55 % vers les MIG en uniforme, contre 47 % de ceux qui déclarent de « bons » ou d'« excellents » résultats.

### Des modes de réalisation différents dans les MIG du care et des corps en uniforme

Comme en 2020, les résultats de l'enquête dessinent une distinction claire entre deux « formats » de MIG. D'une part, les MIG dans les corps en uniforme (militaires, gendarmerie, police ou pompiers) sont très majoritairement trouvées *via* la plateforme SNU<sup>3</sup> (84 % des MIG « militaires » et 82 % des « autres corps en uniforme », contre 67 % en moyenne). Elles sont plus souvent réalisées en compagnie d'autres volontaires (plus de 88 % contre 66 % en moyenne), et placent fréquemment les participants dans un rôle entièrement d'observateur plutôt que dans un rôle purement actif (plus de 37 %, contre 21 % de l'ensemble des MIG) [tableau 2, en ligne].

D'autre part, les MIG du care (de type « caritatif », « aide et accueil » ou « animation ») ont mobilisé des structures qui n'avaient pas forcément déposé spontanément d'offre de mission sur la plateforme SNU. Ainsi, 53 % des MIG d'« animation », 46 % des missions « caritatives » et 43 % de celles « aide et accueil » ont été obtenues par les jeunes en proposant à la structure choisie de déposer une mission sur la plateforme, contre 33 % de l'ensemble des MIG. Ce sont également dans ces missions que les participants déclarent le plus avoir eu des rôles purement actifs (69 % des missions du secteur « caritatif », 56 % dans l'« animation », 46 % dans l'« aide et accueil » contre 33 % en général). Les MIG réalisées en associations sont plus souvent en cours de réalisation au moment de l'enquête (11 % des MIG réalisées dans l'aide ou le caritatif, contre 7 % de l'ensemble des MIG) et ont des taux d'abandon ou d'interruption légèrement plus élevés (3 à 4 % contre 2 %).

Ces missions sont très majoritairement réalisées à proximité du domicile : 83 % des missions d'« animation », 80 % des missions « caritatives » et 76 % des missions d'« aide et accueil » sont réalisées à moins de 20 km du domicile, contre 63 % de l'ensemble des MIG. Cette configuration peut s'expliquer par le fait que les bases militaires, les casernes de pompiers, les gendarmeries sont moins nombreuses à proximité du domicile du jeune que les structures associatives.

### graphique 1

#### Organismes dans lesquels sont réalisées les MIG en 2020 et 2022



Source : enquête SNU, un an après, INJEP 2022 et 2020.  
 Champ : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.  
 Lecture : 26 % des MIG réalisées à la suite des séjours de cohésion de 2021 ont été accueillies par des associations non sportives.

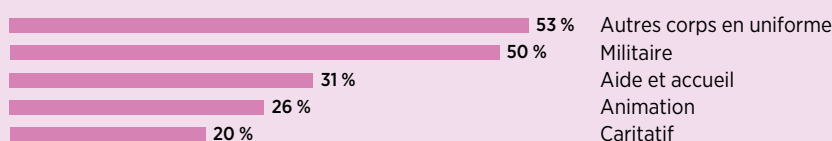
### repères

#### Les missions d'intérêt général du SNU

Prévue comme une suite au séjour de cohésion, la MIG constitue la deuxième phase du SNU. Les jeunes ayant réalisé leur séjour SNU en 2021 devaient débiter leur MIG entre le 3 juillet 2021 et le 2 juillet 2022, et doivent la réaliser jusqu'au 2 juillet 2023. La MIG se situe à l'intersection de deux logiques : le service rendu à la nation et la découverte de l'engagement. Alors que le séjour de cohésion était réalisé en dehors du département de résidence du participant, la MIG est en principe effectuée près de son domicile. Elle peut être réalisée de façon continue (pendant douze jours) ou perlée (discontinue, avec un total de 84 heures minimum), auprès d'une association, d'une collectivité territoriale ou d'un corps en uniforme. Elle peut s'intégrer dans des structures existantes (bénévolat associatif, services de pompiers par exemple), faire l'objet d'un projet *ad hoc* dans le cadre du SNU ou bien d'un projet porté par les jeunes. Une autre possibilité offerte aux jeunes volontaires de 2021 est la reconnaissance d'un engagement réalisé avant le séjour de cohésion. À la suite du séjour de 2021, 15 % des participants ont demandé et obtenu la reconnaissance d'un engagement déjà réalisé. Pour 19 % d'entre eux, il s'agissait d'une préparation militaire, pour 18 % d'une participation à la réserve ou aux cadets de la gendarmerie ou des armées. 15 % des reconnaissances d'engagement concernaient des missions de Service civique, et 9 % l'obtention du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA).

### graphique 2

#### Part des participants qui déclarent que le SNU a confirmé ou créé une orientation professionnelle selon le type de MIG



Source : enquête SNU, un an après, INJEP 2022.  
 Champ : participants du SNU dont la mission d'intérêt général est terminée ou en cours.  
 Lecture : 53 % des participants aux MIG « autres corps en uniformes » déclarent que le SNU a créé ou confirmé leur orientation professionnelle.

## Les MIG réalisées dans un corps en uniforme répondent davantage aux attentes des participants

Les MIG sont également vécues de manière différente par les participants. 82 % des participants à des MIG « militaires » et 78 % des « autres corps en uniforme » déclarent que l'organisme et la thématique de la mission correspondent tout à fait à leurs attentes, contre 54 % des missions du « caritatif » et 53 % des missions d'« aide et d'accueil ». Une part potentiellement significative des participants à ces dernières catégories de MIG est arrivée sur ces missions par défaut ou en ayant essuyé plusieurs refus de candidature : environ un participant sur deux des MIG « caritatives » ou d'« aide et accueil » déclare avoir postulé sur au moins une offre pour laquelle sa candidature n'a pas été retenue, contre 37 % pour les MIG des « autres corps en uniforme ». Il en découle une satisfaction très variable selon les catégories : 46 % des participants aux MIG « caritatives » se déclarent très satisfaits de leur MIG, contre les trois quarts de ceux qui réalisent des MIG dans l'« armée » ou les « autres corps en uniforme ».

*In fine*, les participants retirent des expériences très différentes de leur MIG. Lorsqu'on les questionne sur « l'impression d'avoir fait quelque chose d'utile aux autres », les participants des MIG du *care* ont plus tendance à déclarer ce ressenti (88 % dans le caritatif, 85 % dans l'aide et l'animation, contre 72 % à l'armée et 74 % dans les autres corps en uniforme). De leur côté, les MIG réalisées auprès des militaires, pompiers ou gendarmes sont plutôt associées à l'impression de découvrir de nouvelles

choses, de faire partie d'une équipe, d'avoir gagné de la confiance en soi. Ces éléments sont cruciaux car les principaux aspects qui ont motivé les jeunes à participer aux MIG, et au SNU d'une manière plus générale, sont le fait d'apprendre de nouvelles choses et l'acquisition de nouvelles compétences (74 %) ainsi que l'enrichissement de son CV avec l'expérience SNU (63 %).

## La MIG comme étape de la trajectoire d'engagement et de l'orientation professionnelle

Après leur MIG, les participants au SNU sont incités à poursuivre leur engagement dans le cadre d'une troisième phase dite d'engagement volontaire. Cette période de trois mois ou plus doit être réalisée avant 25 ans, dans un dispositif de volontariat existant tel le Service civique – qui est indemnisé – ou une réserve militaire, ou encore comme bénévole. Parmi l'ensemble des jeunes, qu'ils aient ou non réalisé leur MIG, 25 % souhaitent réaliser la « phase 3 », 38 % ne le souhaitent pas et 37 % ne savent pas. De manière cohérente, les souhaits exprimés vis-à-vis de la « phase 3 » sont proches de la thématique de la MIG réalisée. Ainsi, les participants aux MIG dans les corps en uniforme sont plus nombreux à vouloir réaliser leur « phase 3 » via le service militaire volontaire, les réserves des armées ou de la gendarmerie (46 % des jeunes ayant fait des MIG « armée » contre 18 % pour les MIG « animation »). Les participants aux MIG du *care* déclarent pour leur part vouloir plutôt réaliser la « phase 3 » dans les secteurs de la santé, de la solidarité, de la culture, des loisirs ou de l'éducation au travers d'un Service civique

ou d'un bénévolat associatif [tableau 2, en ligne].

Ces orientations en matière d'engagement sont cohérentes avec les orientations professionnelles des jeunes. Plus de la moitié des participants aux MIG dans les corps en uniforme déclarent que la MIG a confirmé ou créé une orientation professionnelle (53 % des jeunes ayant fait des MIG « autre corps en uniforme » contre 20 % des MIG « caritatif » par exemple) et leur a fourni des informations sur leur futur métier [graphique 2, p. 3]. Plus des deux tiers des participants de ces MIG souhaitent s'orienter vers les métiers des corps en uniforme. Les missions du *care* sont pour leur part plutôt associées à des orientations vers les métiers de la santé et du social. Plus spécifiquement, les participants des MIG « animation » désirent s'orienter plus que la moyenne vers les métiers du sport et de l'éducation [tableau 2, en ligne]. À l'instar de ce qui a pu être observé sur le Service civique (Talleu, 2019), la MIG pourrait alors apparaître comme une expérience tremplin dans la construction des parcours de vie au sens large, en particulier pour celles et ceux qui se destinent aux corps en uniforme, et, dans une moindre mesure, aux métiers de l'animation.

1. Le terme, sans équivalent en français, caractérise une relation d'aide, familiale ou professionnelle; il désigne tout à la fois l'activité de soin à une personne qui en dépend et le souci de la réception de ce soin, sa singularité résidant dans cette combinaison affûtée de compétences techniques et émotionnelles (Benelli, Modak, 2010).

2. Pour la construction de la typologie, le type « militaire » renvoie à l'Armée de terre, l'Armée de l'air et la Marine nationale.

3. Cette plateforme est un espace dédié pour chaque volontaire qui lui permet de s'inscrire aux différentes phases, de renseigner des préférences de missions d'intérêt général, de télécharger les attestations de réalisation des phases ou encore de suivre son parcours d'engagement dans le SNU.



## sources bibliographiques

- Benelli N., Modak M., « Analyser un objet invisible : le travail de *care* », *Revue française de sociologie*, n°1, vol. 51, 2010, p. 39-60.
- Francou Q., James S., « Sous l'uniforme ou en association : deux manières de s'engager dans les missions d'intérêt général », *INJEP analyses et synthèses*, n° 41, 2020.
- Talleu C., *Le Service civique dans les associations. Mise en œuvre et impact dans le département de l'Aisne*, Paris, INJEP, coll. « Notes & Rapports/rapport d'étude », 2019.

**Directeur de la publication** : Augustin Vicard.  
**Comité éditorial** : Samuel James, Mathilde Renault-Tinacci, Thomas Venet.  
**Rédacteur en chef** : Roch Sonnet.

**Correction** : Rachel Laskar.  
**Mise en page** : Opixido.  
**Impression** : MENJ.  
**ISSN 2555-1116**.